



La BCV en 2002  
L'année en bref



# introduction

## Introduction



**Catherine**, assistante analyste crédits,  
BCV Lausanne-Chauderon

L'exercice 2002 de la BCV a été marqué par de nombreux événements qui se traduisent aujourd'hui par une volonté de clarté de la part de votre Banque. Afin de faciliter votre information, le Rapport annuel 2002 de la BCV est présenté en deux documents distincts, publiés conjointement.

Le premier cahier que vous tenez entre les mains, intitulé «La BCV en 2002 – L'année en bref», constitue une version résumée du rapport annuel. Il en reprend les commentaires et chiffres principaux, complétés d'importantes informations sur la nouvelle stratégie de la Banque et sur les moyens dont elle s'est dotée pour parvenir à ses objectifs.

Le second document, «La BCV en 2002 – Rapport de gestion», développe en 84 pages, de manière complète et détaillée, les informations financières résumées dans le premier cahier. Il est à votre disposition sur simple demande par téléphone au **0848 808 880** ou par Internet ([www.bcv.ch](http://www.bcv.ch)). Nous nous ferons un plaisir de vous le faire parvenir. Vous pouvez également en prendre connaissance sous forme de fichier PDF sur notre site [www.bcv.ch](http://www.bcv.ch).

Nous vous souhaitons une agréable lecture.



# sommaire

## Sommaire

■	<b>Chiffres clés – Graphiques commentés</b>	5
■	<b>La BCV aujourd'hui et demain</b>	11
	Message du Président du Conseil d'administration	12
	Message du Président de la Direction générale	13
	Nouvelle stratégie: les objectifs	14
	La gestion du risque	15
	«Compliance» et gouvernement d'entreprise	16
■	<b>L'environnement économique en 2002</b>	19
	Economie mondiale	20
	Economie suisse	22
	Economie vaudoise	24
■	<b>La BCV en 2002</b>	27
	Chronologie des événements de l'année et des changements au sein des organes	28
	La BCV, banque de détail	28
	La BCV, banque d'affaires	29
	La BCV, banque privée	30
	La BCV, acteur des marchés financiers	31
■	<b>La BCV, partenaire du canton</b>	33
■	<b>L'organisation de la BCV</b>	39
■	<b>Comptes consolidés du Groupe</b>	48
	Bilan consolidé au 31 décembre	48
	Compte de résultat consolidé	49



# chiffres

## Chiffres clés



Un tableau et sept graphiques commentés mettent en perspective la situation générale de la BCV au terme de l'exercice sous revue.

La BCV annonce un résultat brut 2002 satisfaisant, malgré des marchés difficiles. Il permet d'envisager une année 2003 placée sous le signe du renouveau, avec un objectif clairement affirmé de retrouver un résultat net positif.

**Jean-Daniel** et ses assistants,  
BCV Montreux

# chiffres

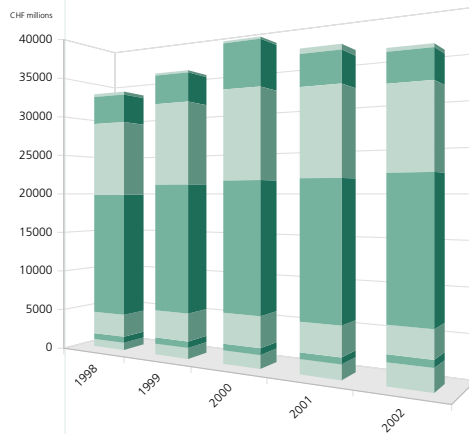
## Chiffres clés

	1998	1999	2000	2001	2002
<b>Bilan</b> (en millions de CHF)					
Total du bilan	33 091	34 978	37 963	36 104	35 138
Avances à la clientèle	24 599	25 678	26 038	25 985	25 026
Dépôts de la clientèle et emprunts	24 620	26 244	27 700	27 499	27 208
Fonds propres	2 249	2 627	2 664	1 499	1 167
<b>Résultats</b>					
Revenus d'intérêts	334	367	413	436	429
Commissions	218	276	331	297	276
Résultat de négoce	119	160	89	-18	60
Autres résultats ordinaires	68	71	145	125	93
<b>Total des produits</b>	<b>739</b>	<b>874</b>	<b>978</b>	<b>840</b>	<b>858</b>
Charges d'exploitation	406	451	505	510	538
<b>Bénéfice brut</b>	<b>333</b>	<b>423</b>	<b>474</b>	<b>330</b>	<b>320</b>
Amortissements	83	94	97	101	108
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	97	187	220	1 226	1 184
<b>Bénéfice / Perte du Groupe</b>	<b>107</b>	<b>152</b>	<b>166</b>	<b>-381</b>	<b>-1 200</b>
<b>Masse en dépôt</b>					
	49 600	60 811	63 104	55 295	46 690
<b>Effectif total*</b> (en unités de travail à plein temps)					
	2 218	2 178	2 243	2 393	2 679
<b>Ratios</b> (en %)					
Fonds propres / Total du bilan	6,7	7,5	7,0	4,2	3,3
Ratios de fonds propres BRI:					
– Tier 1	9,9	10,1	10,1	6,4	5,5
– Tier 2	12,6	12,4	11,9	8,7	7,5
Bénéfice brut / Fonds propres	13,1	16,1	17,8	22,0	27,4
Charges**/ Produits	66	62	62	72	75
Bénéfice brut par employé (en CHF)	133 034	194 139	211 184	137 789	119 434
<b>Données par action</b> (en CHF)					
Fonds propres	622	559	565	318	138
Bénéfice brut	99,35	89,97	100,45	69,92	37,70
Bénéfice net	32,07	32,28	35,12	–	–
Dividende	17,50	17,50	17,50	–	–
<b>Données boursières</b>					
Cours extrêmes:					
– plus haut	704	502	632	575	295
(ajustés, en francs)	– plus bas	357	412	228	79
Capitalisation boursière (millions de CHF, au 31.12)	1 565	2 359	2 641	1 320	679
Nombre d'actions (milliers)	3 350	4 700	4 716	4 716	8 488

\* Y compris les effectifs d'Unicible pour l'exercice 2002

\*\* Amortissements compris

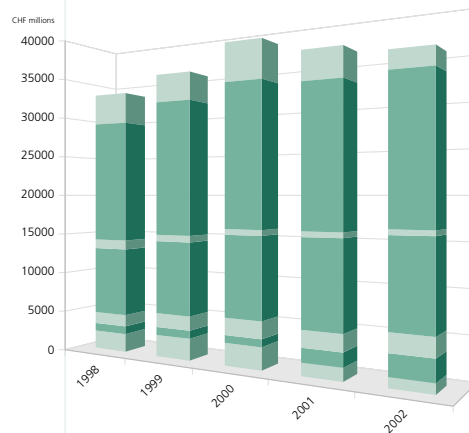
- Liquidités
- Créances s/banques
- Créances s/clientèle
- Créances hypothécaires
- Titres/Immob. fin./Particip.
- Immobilisations corp.
- Cpt. régul. + Autres actifs



## Bilan consolidé - Actif

Le total du bilan affiche, pour l'exercice 2002, un recul de 2,7 % à CHF 35,1 milliards. A l'actif, les principales baisses apparaissent dans les avoirs en banque (-14,7 %) et les immobilisations financières (-14,8 %), qui ont été volontairement réduits, ainsi que dans les créances sur la clientèle (-8,6 %) dont la diminution traduit notamment les effets de la faiblesse conjoncturelle et le recentrage des activités de la Banque. Les prêts hypothécaires, pour leur part, sont demeurés pratiquement stables. Une augmentation sensible a été enregistrée en revanche dans le poste des autres actifs (+54,8 %), en raison de la hausse des valeurs de remplacement positives des opérations sur dérivés.

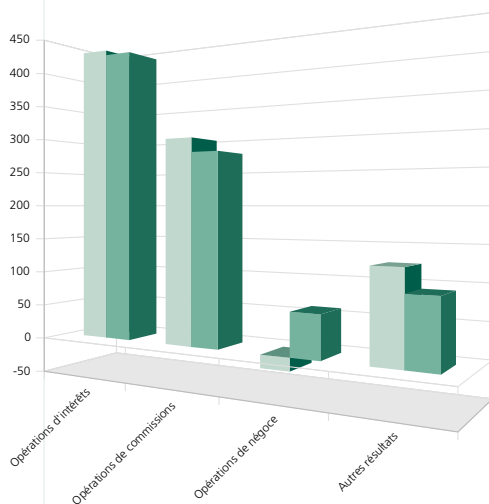
- Engagements Banque
- Dépôts clientèle
- Obligations de caisse
- Emprunts à long terme
- Cpt. rég. + Autres passifs
- Corr. valeurs + Provisions
- Fonds propres



## Bilan consolidé - Passif

Au passif, les engagements en banque ont été réduits parallèlement aux avoirs. Les dépôts de la clientèle et les emprunts ont fléchi globalement de 1 %. La baisse des fonds d'épargne (-2,1 %) a été compensée pour une large part par la progression des dépôts à vue et à terme (+1,5 %). Quant aux emprunts sur le marché des capitaux, leur réduction (-1,8 %) s'explique par la diminution des besoins de refinancement. Les correctifs de valeurs et provisions s'inscrivent en forte hausse (+47,5 %). Les provisions nécessaires sont donc constituées. L'importante attribution faite aux provisions a entraîné une perte au bilan de CHF 1,2 milliard, réduisant les fonds propres à CHF 1,16 milliard au 31 décembre 2002. L'émission de bons de participation pour un montant de CHF 1,25 milliard, intervenue en février 2003, a corrigé entre-temps cette situation.

■ 2001  
■ 2002



## Evolution des produits

Malgré le contexte général difficile dans lequel la Banque et ses filiales ont évolué en 2002, le total des produits a légèrement augmenté (+2,3 %) par rapport à l'année précédente. Le résultat des opérations d'intérêts s'est maintenu à un niveau presque inchangé et les commissions n'ont connu qu'un fléchissement modéré de 6,9 %. Le produit des opérations de négoce est redevenu positif en 2002, grâce notamment à la forte réduction des risques sur les portefeuilles de titres réalisée dès la fin de 2001. Quant aux autres résultats, qui avaient enregistré un produit exceptionnel important en 2001, ils ont baissé de 25,7 %. Leur recul aurait été nettement plus sensible à périmètre de consolidation constant. L'intégration d'Unicible a en effet accru cette catégorie de produits d'environ CHF 50 millions.

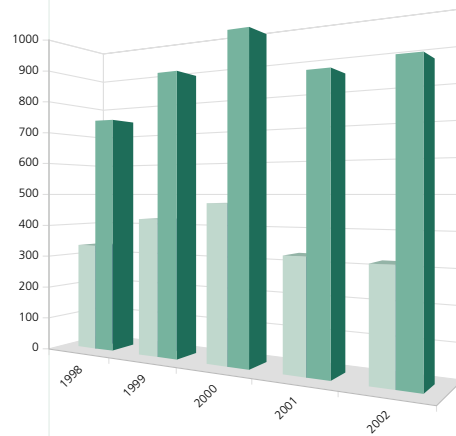


■ Opérations d'intérêts  
■ Autres résultats  
■ Opérations de négoce  
■ Opérations de commissions

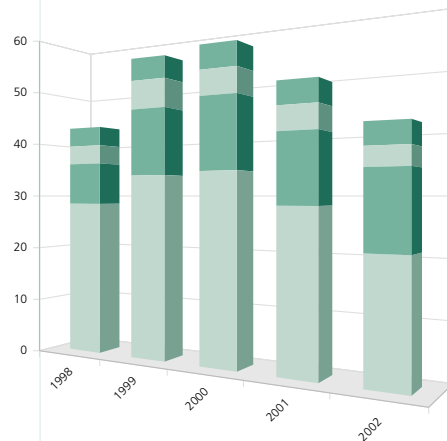
## Structure des produits

Sur le plan de la structure des produits, des changements non négligeables sont survenus au cours des deux dernières années, en raison de l'impact de la mauvaise tenue des marchés financiers sur le résultat des opérations de commissions et de négoce. Les opérations d'intérêts ont ainsi vu leur part au total des produits passer de 42 % à 50 % en deux ans, tandis que celle des commissions et des opérations de négoce se réduisait de deux points de pourcentage. Mais la baisse la plus marquée a été enregistrée par les «autres résultats», fortement favorisés par le produit des immobilisations financières en 2000, dont la part était de 15 % cette année-là et de 11 % seulement l'an dernier.

■ Bénéfice brut  
■ Total des produits



■ Piguet + Galland  
■ BCV Finance (France)  
■ Gérifonds  
■ BCV

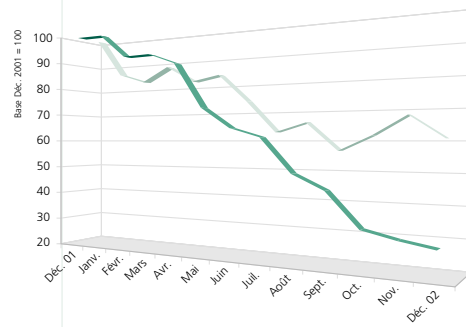
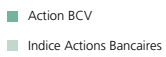


## Résultat consolidé

L'évolution à moyen terme du total des produits montre que le Groupe BCV a une base de revenus solide, grâce notamment à l'amélioration régulière de la marge d'intérêt et à une position bien ancrée sur le marché de la gestion de fortune. Mais le graphique indique également qu'un accent particulier doit être mis sur la maîtrise des charges. En effet, leur augmentation en 2002 a eu pour conséquence un repli du bénéfice brut, en dépit de la légère progression des produits.

## Dépôts titres du Groupe

La chute des marchés boursiers au cours des deux dernières années a eu un impact important sur le volume des dépôts titres du Groupe. Seule la société de direction de fonds de placement Gérifonds a échappé à la tendance grâce aux acquisitions qu'elle a réalisées en 2002. Depuis l'an passé, elle administre en effet les fonds Synchrony de la Banque Cantonale de Genève et les fonds de droit suisse de la Banque Coop. Au 31 décembre 2002, les liquidités et les placements à court terme des détenteurs de dépôts titres atteignaient CHF 5,6 milliards. La masse en dépôt se chiffrait ainsi à CHF 47,2 milliards, soit à un montant inférieur d'environ 25 % au niveau atteint deux ans auparavant.



## Evolution de l'action BCV

A la Bourse, l'action BCV a subi de plein fouet les mauvaises dispositions du marché et la succession de nouvelles défavorables qui a émaillé le second semestre de l'année 2002. Le graphique montre que son cours a suivi la tendance générale du marché suisse jusqu'en juillet. L'annonce d'un résultat défavorable au 30 juin, puis la nécessité de renforcer une fois encore fortement les provisions et de procéder à une nouvelle recapitalisation, ont ensuite provoqué une chute marquée du titre, qui a perdu quelque 70 % de sa valeur sur l'ensemble de l'année écoulée.

# la BcV

## La BcV aujourd'hui et demain



**Sakine**, spécialiste en gestion de trésorerie, Romanel-sur-Morges

La BcV vient de traverser une année de turbulences d'une rare intensité, tant sur le plan interne que sur celui du contexte économique général. Une nouvelle équipe dirigeante, nommée en octobre 2002, a redéfini la stratégie de la Banque et a mis en place l'organisation et les outils qui permettront à la BcV de retrouver une position forte, crédible et compétitive lui permettant de jouer pleinement son rôle de maillon essentiel de l'économie vaudoise.

Les objectifs de rentabilité durable, ambitieux mais réalistes, seront atteints moyennant une haute rigueur opérationnelle, un professionnalisme renforcé, une solide maîtrise des coûts et des risques, ainsi qu'un respect exemplaire des règles éthiques propres à l'industrie bancaire helvétique.

# message

## Message du Président du Conseil d'administration

La BCV a mené, de 1996 à 2000, une stratégie de croissance par la diversification de ses activités. Cette stratégie lui a permis d'améliorer ses résultats bruts dans le contexte de marchés en expansion.

Aujourd'hui, la situation est différente: la conjoncture et les marchés traversent une période difficile qui risque de se prolonger. Les temps ont donc changé et, avec eux, les priorités de l'entreprise.

Pour la Banque, l'heure est au renouveau!

Aujourd'hui, la BCV dispose de nouveaux organes dirigeants et poursuit sa réorganisation. La recapitalisation achevée en février lui a donné une assise financière solide. La BCV a désormais les moyens de bâtir sur ses compétences pour mener à bien la stratégie qu'elle vient de se donner.

Certes, l'année 2002 a été difficile. Mais la confiance des Vaudoises et des Vaudois dans leur Banque cantonale ne s'est jamais démentie. C'est ce lien profond que nous entendons consolider.

D'une manière générale, l'objectif central de la BCV est de se concentrer sur sa mission au service de ses clients traditionnels et de l'économie cantonale en se recentrant sur ses activités de base qui sont la collecte de l'épargne, le financement de l'économie et la gestion de patrimoines.

Ce recentrage implique l'abandon ou la réduction de certaines activités en Suisse et à l'étranger. Mais il signifie surtout que la BCV veut mettre un accent particulier sur l'amélioration qualitative de ses prestations. Pour renforcer son rôle et sa position de leader sur le marché bancaire vaudois, pour être présente aux côtés de ses actionnaires et de ses clients, la BCV veut être plus professionnelle, plus efficace, plus proche et plus compacte.



**Olivier Steimer**, Président du Conseil d'administration

Nous sommes convaincus que les axes stratégiques que nous avons donnés à la Banque et les atouts qui sont les siens nous permettront de stabiliser les revenus et de retrouver une rentabilité saine et durable.

A handwritten signature in black ink, which reads "Steimer". The signature is fluid and cursive.

Olivier Steimer  
Président du Conseil d'administration

# message

## Message du Président de la Direction générale



**Alexandre Zeller**, Président  
de la Direction générale

2002, année de toutes les remises en cause, restera dans les mémoires comme celle qui aura permis à la Banque de mesurer son ancrage en terre vaudoise.

Nos clients et nos actionnaires nous ont accordé un soutien sans faille tout au long de cet exercice tourmenté. Cette qualité de la relation qui lie la Banque aux Vaudois a été déterminante pour expliquer, malgré les événements, la très bonne tenue de notre résultat opérationnel.

Cette fidélité, corollaire de notre culture de proximité à l'égard de la clientèle, prouve à l'évidence que les bases sont là pour que la BCV aille résolument de l'avant. Dans l'immédiat, rigueur et persévérance seront nos mots d'ordre pour que la Banque inscrive des résultats positifs dans la durée.

Les premières décisions stratégiques ont été annoncées lors de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 5 février 2003. Elles sont assorties de mesures de réorganisation et de stricte maîtrise des risques et des coûts. Nous pourrons ainsi rétablir rapidement et durablement la rentabilité de la BCV.

Dans un environnement économique incertain, sachant que nos possibilités d'expansion sont limitées, nous sommes résolu à valoriser nos atouts et à agir en profondeur sur la structure de nos charges. La bonne diversification de nos revenus, des collaborateurs très compétents et un sens certain de la créativité en termes de produits et services à la clientèle permettent d'affirmer que la BCV est parée pour affronter l'avenir.

La Banque entend se concentrer sur ses métiers de base: la banque de détail, les crédits aux entreprises et la gestion d'actifs privés et institutionnels. Elle axe sa diversification sur des activités dont la rentabilité est avérée, qui s'inscrivent dans le cadre stratégique fixé et dont le risque est mesuré. Elle fera la preuve par l'acte que la confiance des Vaudois est bien placée.

En d'autres termes, pour mieux vous servir, la BCV se focalisera sur sa mission première: le soutien à l'économie du canton.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AZ', written in a cursive style.

Alexandre Zeller  
Président de la Direction générale

# stratégie

## Nouvelle stratégie : les objectifs



**Denis**, assistant affaires spéciales,  
BCV Lausanne-Chauderon

### Une BCV plus compacte, plus dynamique, plus professionnelle et encore plus proche

Dans un contexte conjoncturel difficile qui, selon nos estimations, pourrait durer deux à trois ans, et après des discussions approfondies avec la Direction générale, le Conseil d'administration a décidé courant janvier 2003 des orientations stratégiques de la Banque pour les prochaines années.

En accélérant un processus de réflexion dont les résultats devaient être publiés à la fin du premier trimestre 2003, le Conseil d'administration donne un signe clair de sa détermination et de sa volonté de changement. D'un point de vue global, la BCV a décidé de dynamiser ses affaires en se concentrant sur ses points forts. Ainsi, la Banque se recentrera sur ses métiers de base qui sont l'épargne, le crédit ainsi que la gestion de fortune, et sur ses clients prioritaires, à savoir les particuliers, les entreprises vaudoises et la clientèle privée domestique et étrangère.

Les orientations décidées sont les suivantes:

- **La BCV doit être plus compacte.** La Banque va simplifier à court terme son portefeuille d'activités, en opérant certaines adaptations structurelles. Cette simplification lui permettra de réduire son profil de risque, de réduire la volatilité de ses revenus et profits, tout en dynamisant ses activités traditionnelles.

Dans ce but, la BCV va se désengager, de manière progressive et ordonnée, des activités de financement naval et du négoce des produits pétroliers. Elle va, en revanche, conserver et développer les activités de financement du négoce des produits agroalimentaires et des métaux. En ce qui concerne le crédit aux grandes entreprises, la Banque sera beaucoup plus sélective à l'endroit des clients situés hors du canton de Vaud.

La Banque va aussi se retirer, de la même manière, de ses activités Private Banking en Italie et en Grèce. Mais elle va renforcer son pôle banque privée autour de la Banque Piguet & Cie.

- **La BCV doit être plus dynamique.** En simplifiant ses processus de manière significative, la BCV veut être plus efficace et plus rapide dans ses décisions et ses actions. Ce faisant, la Banque veut optimiser son appareil de production, en réduire les coûts et se concentrer sur ses domaines clés d'activité. La mise en place d'un modèle de gouvernance et de fonctionnement simplifié, répondant aux exigences les plus modernes, a d'ores et déjà débuté.
- **La BCV doit être plus professionnelle.** La Banque veut augmenter son niveau de professionnalisme en valorisant les fortes compétences existant déjà en son sein, tout en renforçant sa rigueur en matière de gestion financière et des risques. Des mesures concrètes sont d'ores et déjà engagées, notamment en termes de formation et de management. Parallèlement, des objectifs ambitieux de réduction des coûts et d'amélioration systématique de l'efficacité opérationnelle ont été fixés.
- **La BCV doit être plus proche de ses clients.** La Banque entend s'en rapprocher davantage en exploitant au mieux les complémentarités de son puissant réseau de distribution: points de vente, guichets automatiques, Internet, phone-banking. Ce réseau est en effet un axe important de développement dans lequel elle continuera d'investir.

# gestion

## La gestion du risque

Le développement de ses compétences en matière de gestion des risques est une des priorités stratégiques de la BCV. Les principes de base de la gestion des risques et de son organisation au sein de chaque Division ont été définis en ligne avec la nouvelle organisation de la BCV, en vigueur depuis le 15 novembre 2002.

### Ces principes sont les suivants:

- La politique et la stratégie de gestion des risques sont définies au niveau de la Direction générale et soumises à l'approbation du Conseil d'administration.
- Le contrôle des risques est séparé des divisions responsables de la prise de risques, notamment en matière de crédit et de négoce.
- Les Divisions sont responsables des revenus et des coûts associés à leur prise de risques.

Pour mettre ces principes en œuvre, la BCV a créé le 1<sup>er</sup> juillet 2002 le Département Risk & Return Management (gestion des risques et des rendements) qui est sous la responsabilité du Chief Risk Officer et qui est attaché à la Division Finance et Risques. Le rôle de ce département est de développer les outils de gestion des risques et d'en assurer le contrôle dans le respect de la politique en la matière fixée par le Conseil d'administration. Dans cette optique, il développe les méthodes et modèles d'analyse, en contrôle leur application systématique par les entités responsables de la prise de risques et assure le reporting des risques.

En termes de méthodes de gestion des risques, l'année 2002 a été marquée par plusieurs innovations.

- En juillet 2002, de nouveaux systèmes d'analyse du risque de contrepartie (*rating*) et d'adaptation du prix du crédit au risque (*pricing*) ont été mis en production dans l'ensemble de la Banque. Aujourd'hui, les conseillers et analystes crédit utilisent systématiquement ces outils pour déterminer, dans chaque affaire de crédit, un taux concurrentiel reflétant le coût du risque spécifique.

- En octobre 2002, la Banque a affiné la méthode de provisionnement et l'a adaptée aux exigences des nouvelles Directives pour l'établissement des comptes de la Commission fédérale des banques (CFB), adoptées le 18 décembre 2002. Cela a donné lieu à une augmentation significative du besoin de provisionnement.

Pour l'année à venir, la Banque continuera à investir dans le développement et l'amélioration de sa gestion des risques. L'amélioration de la gestion du risque du portefeuille crédit et le respect des exigences de la nouvelle Ordonnance sur le blanchiment de l'argent (OBA) figurent parmi les priorités.

# compliance

## «Compliance» et gouvernement d'entreprise

### Compliance

La fonction «compliance» examine la conformité des activités de la Banque avec les dispositions légales, réglementaires et internes. Elle appuie la Direction générale, le Conseil d'administration et l'ensemble des services dans leur responsabilité de vigilance à l'égard de la conformité de la maison mère et du Groupe BCV aux lois, règlements et conventions qui leur sont applicables et au respect des règles de déontologie bancaire, des règles internes, de la Charte et du Code de déontologie BCV. Elle soutient les mêmes instances dans la gestion du risque de réputation de la maison mère et du Groupe et d'intégrité de leurs opérations sur les marchés.

### Champs de compétence

La fonction «compliance» intervient comme organe de prévention, de conseil, d'appui, de contrôle et de surveillance. Cependant, le pouvoir de décision appartient en définitive aux organes dirigeants de la Banque. Cette fonction a toutefois des compétences décisionnelles en matière de dénonciation au juge ou au Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent, à Berne, et, en cas d'urgence, en matière de cessation de relations, dont elle informe la Direction générale. A ce titre, elle veille à ce que les directives internes adéquates soient élaborées et communiquées, et à ce qu'une formation appropriée soit dispensée aux collaborateurs concernés.

### Organisation

Rattachée au Président de la Direction générale, la fonction «compliance» est indépendante des Divisions de la Banque; elle travaille en étroite collaboration avec le Département juridique et la Révision interne. Son responsable, le Chief Compliance Officer, est en charge des aspects globaux de la «compliance» de la maison mère, notamment de ceux ayant trait à la politique des ressources

humaines et de la communication, des aspects «compliance» du Groupe et des relations avec les fonctions analogues des filiales, ainsi que du gouvernement d'entreprise.

### Relation avec les sociétés du Groupe

La fonction «compliance» de la maison mère a une relation fonctionnelle avec les sociétés du Groupe. Cette relation comprend en particulier l'appui et le soutien aux activités compliance des filiales et le droit d'édicter des directives en la matière, s'appliquant à l'ensemble des sociétés du Groupe. Elle peut aussi exiger des rapports réguliers ou occasionnels, voire immédiats dans les cas importants. Elle dispose enfin d'un droit de contrôle et de surveillance des activités «compliance» des sociétés du Groupe, impliquant l'accès à la documentation nécessaire, dans le respect des dispositions légales.

### Gouvernement d'entreprise

La BCV a traversé en 2002 la plus grave crise de son histoire. Grâce au soutien et à la confiance de tous ses partenaires, elle a pu franchir ce cap difficile et voit maintenant son avenir assuré.

Consciente de ses responsabilités, son devoir est de répondre aux critères les plus exigeants en matière de «gouvernement d'entreprise» et s'exprime par la volonté...

#### ... de répondre aux principaux standards en matière de gouvernement d'entreprise

La BCV se conforme, entre autres, aux principales dispositions du *Code of Best Practice*, dans la mesure où ces recommandations sont compatibles avec son statut de société anonyme de droit public. En outre, le document «La BCV en 2002 – Rapport de gestion» contient un chapitre spécifique sur le gouvernement d'entreprise, selon la nouvelle directive en la matière émise par la SWX Swiss Exchange le 1<sup>er</sup> juillet 2002.



**Aline**, institutrice, Echallens

### **... de repenser son organisation et de responsabiliser chacun de ses dirigeants**

Le Conseil d'administration, représentant les actionnaires au sein de la Banque, est composé de 7 membres – dont 3 sont élus par les actionnaires minoritaires – qui jouissent d'une expérience confirmée dans le domaine bancaire ou des affaires. Deux comités spécifiques ont été mis en place pour optimiser le professionnalisme du Conseil.

Le Comité d'audit, composé de quatre administrateurs dont le Vice-Président du Conseil, est notamment l'organe de référence de la révision externe, de la révision interne et du Chief Compliance Officer.

Composé des trois autres administrateurs, dont le Président du Conseil, le Comité de rémunération, de promotion et de nomination s'occupe, notamment, de l'évaluation de l'activité du Président de la Direction générale (CEO) et examine les rémunérations de la Direction générale et du chef de la révision interne ainsi que l'enveloppe globale de rémunération de la Banque.

Ces deux comités n'ont pas de pouvoir décisionnel et font des propositions au Conseil d'administration, qui garde le dernier mot en tant qu'«organe responsable de la direction supérieure, de la surveillance et du contrôle» (au sens de la Loi fédérale sur les banques) au sein de la Banque et comme représentant des actionnaires.

### **... d'améliorer ses relations avec ses actionnaires et l'environnement social**

La BCV est à l'écoute de ses actionnaires privés et publics mais aussi et surtout de ses clients, de ses collaboratrices et collaborateurs, de la société civile et des autres acteurs du marché, qu'elle considère tous comme ses partenaires. Pour ce faire, la BCV souhaite notamment renforcer sa politique de communication.



# l'environnement

## L'environnement économique en 2002



Le repli des marchés, entamé depuis près de deux ans, s'est malheureusement accentué en 2002. Ce chapitre fait le point sur les différents effets d'un cycle atypique qui ont affecté l'économie mondiale durant cette année et sur la divergence des politiques monétaires menées de part et d'autre de l'Atlantique. Cet environnement particulier s'est évidemment répercuté sur l'économie suisse et celle de notre canton, laquelle offre, selon les secteurs d'activité, un tableau contrasté.

**Nicolo**, ingénieur en chimie,  
Epalinges

# mondiale

## Economie mondiale



**Eric**, hôtelier, Villars-sur-Ollon

### Les espoirs déçus de l'année 2002

Les prévisions pour 2002 étaient assez optimistes: elles tablaient généralement sur un redressement progressif de l'économie internationale et suisse. Il a malheureusement fallu déchanter: les déséquilibres issus de la période de surinvestissement des années 1998 à 2000 se sont avérés nettement plus importants qu'on ne l'imaginait. Leur correction demande par conséquent des restructurations profondes et longues à réaliser, qui sont à la base de la faiblesse conjoncturelle des années 2001-2002.

### Un cycle économique atypique

Alors que, jusqu'à la fin des années 1980, les phases de faible conjoncture résultaient de la nécessité de corriger – essentiellement par le biais d'une hausse des taux d'intérêt – une expansion excessive de la demande, la période récente présente des caractéristiques très différentes.

Sous l'impulsion de l'économie américaine, le monde a vécu, de la fin des années 1990 et jusqu'en 2000, un cycle de croissance présentant des signes de déséquilibre évidents (expansion du Produit intérieur brut (PIB) supérieure à son potentiel à moyen terme, pénurie de main-d'œuvre, etc.), mais qui n'a influencé que marginalement l'évolution des prix.

L'inflation demeurant raisonnable, les banques centrales, notamment la Réserve fédérale américaine, n'ont resserré leur politique monétaire que tardivement. Le mal était déjà fait: le boom des investissements avait conduit à la création de capacités de production, en particulier dans les nouvelles technologies, fondées sur des projections fantaisistes d'augmentation de la demande.

### Un manque de repères historiques

Le recul de la conjoncture depuis deux ans provient par conséquent non pas d'un coup de frein donné à la demande par des politiques monétaires restrictives, mais bien d'une offre excédentaire qui doit être redimensionnée. Le processus est évidemment douloureux puisqu'il implique, pour beaucoup d'entreprises, des restructurations dont les coûts économiques et sociaux sont élevés.

En outre, sa durée est particulièrement difficile à estimer, en l'absence de toute référence historique. Le critère de l'évolution des prix, qui permettait auparavant d'anticiper un redémarrage de la demande, ne donne pas plus d'indications aujourd'hui sur les perspectives de renversement de la tendance conjoncturelle actuelle qu'il n'en a donné au sujet de la surexpansion qui a sévi jusqu'en 2000.

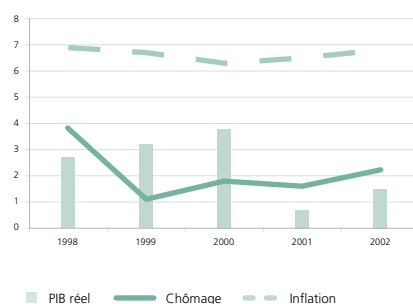
### La consommation, principal moteur de l'économie

Le volume des investissements a reculé de quelque 2% dans l'ensemble des pays de l'OCDE en 2001, puis en 2002, après une expansion moyenne de plus de 6% au cours des cinq années antérieures. Ce recul, lié essentiellement à l'évolution des investissements des entreprises a joué un rôle majeur dans l'affaiblissement de la conjoncture mondiale, par ses répercussions sur le commerce international comme sur l'emploi et le climat économique général. A contrario, les investissements liés à la construction ont évolué positivement dans de nombreux pays grâce à la baisse des taux d'intérêt. La consommation des ménages n'a connu qu'un repli limité, elle est demeurée le principal moteur de l'économie.

## Politiques monétaires différentes de part et d'autre de l'Atlantique

En matière de politique budgétaire et fiscale, seules les autorités américaines ont pris des mesures d'envergure pour stimuler la demande. Elles ont profité en cela de la marge de manœuvre que leur offrait un budget largement excédentaire les années précédentes. En Europe en revanche, où les déficits budgétaires n'ont jamais été éliminés, cette marge de manœuvre était trop faible pour envisager de véritables plans de relance, les pays de l'Union européenne s'étant engagés à contenir leurs déficits dans une limite de 3% du Produit intérieur brut (PIB).

### ■ Croissance, chômage et inflation dans les pays de l'OCDE



Face à une économie tournant au ralenti, les politiques monétaires ont été généralement assouplies, toutefois dans une mesure variable. Alors que la Réserve fédérale américaine a réagi avec rapidité et détermination au tassement de la croissance, ramenant les taux officiels à des niveaux historiquement très bas, la Banque centrale européenne s'est montrée beaucoup plus réticente, du fait que la hausse des prix s'est maintenue toute l'année au-dessus de la limite de tolérance de 2%.

## Conséquences pour l'Europe

Les politiques monétaires, budgétaires et fiscales différentes appliquées de part et d'autre de l'Atlantique se reflètent dans les chiffres. Si la croissance a été partout inférieure à son potentiel à moyen terme, l'écart par rapport à celui-ci a été sensiblement plus marqué sur notre continent. En effet, alors que le PIB a progressé de plus de 2% aux Etats-Unis, sa hausse moyenne n'a pas atteint 1% en Europe. Parmi les principaux pays européens, seul le Royaume-Uni, dont les liens avec l'économie américaine sont étroits, est parvenu à dépasser ce résultat, sans pour autant pouvoir éviter une recrudescence du chômage. La détérioration de la situation de l'emploi a d'ailleurs été une tendance à laquelle peu de pays ont échappé dans le contexte difficile de l'année 2002.

La reprise de l'économie mondiale est tributaire de celle des investissements, puisque ceux-ci sont à l'origine de la faiblesse conjoncturelle des deux dernières années. Elle ne pourra donc intervenir avant que le processus de résorption des capacités excédentaires de production créées jusqu'en 2000 ne soit achevé. En l'absence de données permettant de connaître le degré d'avancement de ce processus, les prévisions pour l'année 2003 témoignent d'un optimisme très modéré. Elles tablent en effet sur une amélioration progressive de la situation économique générale au second semestre.

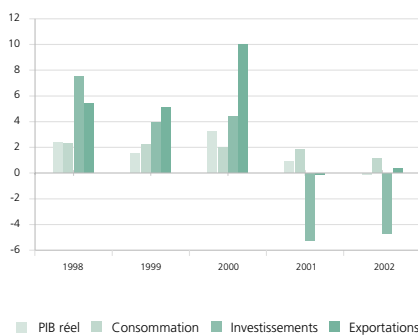
### Une année de stagnation

Fortement dépendante de ses échanges avec l'étranger, notamment avec ses voisins européens, l'économie suisse ressent toujours avec une acuité particulière l'affaiblissement de la conjoncture internationale. L'année 2002 n'a pas fait exception à cette règle. Ainsi, le ralentissement marqué de la croissance en 2001 n'a pas débouché, comme on l'attendait, sur un début de reprise, mais s'est au contraire poursuivi, conduisant à une stagnation de la production.

### Investissements des entreprises : retournement de tendance

Le recul conjoncturel que notre pays a subi ces deux dernières années ne diffère pas, dans ses origines et sa nature, de ce qui s'est produit ailleurs. Après une croissance soutenue dans la période 1998-2000, les investissements des entreprises ont connu un renversement de tendance brutal, baissant de plus de 12% en deux ans. Les exportations ont comparativement bien résisté, demeurant pratiquement stables en 2001 et en 2002 dans un contexte particulièrement défavorable.

#### Evolution du PIB et de ses composantes



Au ralentissement de la demande étrangère, notamment de biens d'investissement, se sont ajoutées la déprime des marchés boursiers, qui

a pénalisé les exportations de services financiers, et la hausse sensible du franc sur le marché des changes. En moyenne annuelle, notre monnaie s'est en effet appréciée de quelque 3,5% en termes réels, sous l'effet principalement d'une baisse du dollar voisine de 15% sur l'ensemble de l'année.

### Les autres composantes de la demande globale se sont mieux comportées

Bien qu'elle se soit affaiblie, la consommation des ménages a encore affiché une hausse d'environ 1%. Les dépenses publiques ont augmenté pour leur part de plus de 3%, ce qui s'est traduit par une accentuation des déséquilibres budgétaires, notamment au niveau de la Confédération. Dans le domaine de la construction, les investissements ont fléchi, dans une mesure toutefois moindre que l'année précédente.

La construction de logements est demeurée relativement soutenue en raison à la fois de la baisse sensible des taux d'intérêt et d'une situation de pénurie qui s'est aggravée dans les centres urbains. En revanche, les constructions industrielles et commerciales ont diminué sensiblement. C'est toutefois le génie civil qui a connu la situation la plus difficile, en raison des restrictions budgétaires que se sont imposées de nombreuses collectivités publiques.

### Des tensions sur l'emploi, mais un marché du travail sain

La faiblesse de la conjoncture s'est inévitablement répercutée sur la situation du marché du travail. Les offres d'emploi ont nettement régressé et le taux de chômage est passé de 2,4% à la fin de 2001 à 3,6% un an plus tard. Sur l'ensemble du dernier cycle conjoncturel, on constate cependant que le marché fonctionne de façon satisfaisante, puisque le taux de chômage était retombé à moins de 2% après trois ans de croissance.



**Stéphane**, cuisinier, Montreux

### La maîtrise de l'inflation permet une politique monétaire expansive

L'évolution des prix, qui n'a plus dépassé la limite de tolérance de 2% définie par la Banque nationale suisse (BNS) depuis 1995, s'est encore modérée en 2001 sous l'effet du ralentissement conjoncturel et de l'appréciation du cours du franc. Le renchérissement moyen de 0,6% enregistré l'an passé a permis à cette dernière d'appliquer une politique monétaire nettement expansive afin de soutenir l'économie et de modérer la hausse de la monnaie nationale. La marge de fluctuation du LIBOR\* à trois mois – taux de référence de la BNS –, qui se situait entre 1,25% et 2,25% à la fin de 2001, a ainsi été ramenée en deux étapes à 0,25% – 1,25% au cours de l'année écoulée. Les taux se sont ainsi repliés fortement sur les marchés de l'argent et des capitaux. A titre d'exemple, le taux moyen des prêts hypothécaires en premier rang des banques cantonales est passé de 4,26% en décembre 2001 à 3,78% un an plus tard.

En fin d'année, la BNS a manifesté son intention de poursuivre une politique monétaire expansive jusqu'à ce que la reprise conjoncturelle soit bien établie. Les taux d'intérêt demeureront donc, en 2003, un facteur de soutien de la demande dans une économie qui devrait connaître, pour la troisième année consécutive, une croissance inférieure à son potentiel.

\* London Interbank Offered Rate

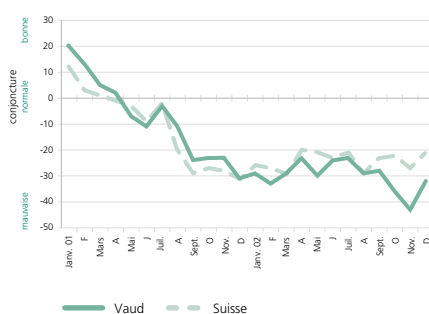
### Conjoncture assez stable à un niveau insatisfaisant

Comme de coutume, l'économie vaudoise a suivi de près les tendances générales de la conjoncture suisse. Après le ralentissement sensible enregistré en 2001, les principaux indicateurs se sont stabilisés à des niveaux inférieurs à la normale. Dans les principaux secteurs d'activité, qu'il s'agisse de l'industrie, de la construction ou du tourisme, l'année 2002 a ainsi été décevante. Les difficultés rencontrées n'ont toutefois pas atteint – tant s'en faut – l'ampleur de celles que le canton avait connues dans les années nonante.

### Un tableau contrasté, selon les secteurs d'activité

L'indicateur synthétique de la marche des affaires dans l'industrie vaudoise montre que la situation a peu évolué durant les trois premiers trimestres de 2002.

#### Evolution de la conjoncture dans l'industrie vaudoise



Il a toutefois connu une dégradation durant les trois derniers mois de l'année, se distinguant en cela d'une tendance nationale à peu près stable. Les données sectorielles indiquent que ce mouvement est dû essentiellement à une détérioration soudaine de la situation de l'industrie d'exportation, notamment de la branche des machines. Celle-ci avait pourtant

montré un net redressement depuis le début de l'année. Sa rechute est probablement liée à la baisse persistante des investissements et à la force du franc suisse.

D'autres secteurs ont connu une évolution plus régulière. Ainsi, l'industrie alimentaire et la chimie semblent avoir bénéficié d'une situation satisfaisante tout au long de l'année écoulée. Quant aux branches de l'électronique et de la mécanique de précision d'une part, du papier et des arts graphiques de l'autre, elles ont vécu un second semestre difficile après avoir bien résisté pendant la première moitié de l'année.

Le secteur de la construction a été marqué par des tendances contradictoires. La situation tendue du marché du logement et l'évolution des marchés financiers ont stimulé l'activité dans la construction d'immeubles locatifs et les demandes de permis de construire ont augmenté de près de 14% dans ce domaine. En revanche, la construction d'immeubles agricoles, industriels et commerciaux a reculé sensiblement, comme l'indique la chute de près d'un quart des demandes de permis. Le génie civil a également subi une nette détérioration de ses affaires et place ses espoirs dans le projet de métro lausannois accepté en votation populaire. Le marché immobilier s'est bien tenu tout au long de l'année écoulée et les prix des appartements comme des maisons individuelles se sont orientés à la hausse.

Dans le secteur touristique, l'année 2002 a été mitigée. Si l'on se réfère à la statistique des nuitées hôtelières, la situation apparaît globalement plus favorable qu'à l'échelon national avec une hausse d'environ 1%, contre une baisse de plus de 4% dans l'ensemble du pays. Les différences régionales ont toutefois été importantes. Les stations de montagne ont en effet connu une année difficile, alors que les régions de plaine ont bénéficié notamment de l'apport de l'exposition nationale.

### Emploi: le reflet d'une situation insatisfaisante

Dans ce contexte économique médiocre, la situation de l'emploi est allée en se dégradant au fil de l'année. Le taux de chômage est ainsi monté, en moyenne annuelle de 2,8% en 2001 à 3,5% l'an dernier, et atteignait 4,2% à la fin de l'année. Les offres d'emploi ont connu pour leur part une forte baisse, l'indice représentatif ayant reculé de quelque 30%. Si la dégradation enregistrée sur le marché vaudois du travail a été sensible, elle est toutefois demeurée dans des limites conformes à la moyenne nationale.

### L'année 2003 promet d'être encore difficile

Les composantes internes de la demande – consommation et construction notamment – devraient rester assez stables à un niveau toujours insatisfaisant. En revanche, le retard de la reprise des investissements et des exportations pourrait affecter l'industrie. Dans le tourisme, il faut s'attendre à un recul de l'afflux d'hôtes étrangers, qui sera peut-être compensé en partie par une affluence plus grande de clients suisses.



**Pierre**, vigneron, Denens



# 2002

## La BCV en 2002



**Jorge**, monteur-instructeur, Prilly

Banque de détail, la BCV cultive la proximité avec sa clientèle de particuliers et de PME avec des résultats probants si l'on se réfère à la progression du nombre de ses clients.

Banque d'affaires au service des grandes entreprises, la BCV s'oriente vers une approche plus sélective et recentre ses activités de crédit, privilégiant la maîtrise du risque tout en améliorant le suivi qualitatif des dossiers et en développant ses activités de conseil.

Banque privée, la BCV a su développer des liens étroits avec sa clientèle tant privée qu'institutionnelle, qui se révèle sensible à son sens de l'écoute ainsi qu'à la cohérence et au professionnalisme de son approche. Une nouvelle organisation permettra à la BCV de mieux exploiter toutes les compétences dont elle dispose.

Acteur sur les marchés financiers, la BCV développe son activité de conseil hautement spécialisé, dans des marchés toujours plus complexes. Dans ce sens, la Banque étoffe sa palette de produits et de services à haute valeur ajoutée.

Une chronologie détaillée des événements de l'année, ainsi que des changements intervenus au sein des organes de la Banque, permet de remettre en perspective ce compte-rendu d'activité dans une période tourmentée à plus d'un titre.

### Chronologie des événements

(1.1.2002 – 20.3.2003)

#### 24 janvier

Conférence de presse du Conseil d'Etat :

- Le Conseil d'Etat annonce une révision de la loi sur la BCV permettant de réformer ses structures dirigeantes.
- Le Conseil d'Etat nomme deux nouveaux administrateurs, MM. Luc Recordon (entrée en fonction immédiate) et Paul Hasenfratz (entrée en fonction le 1<sup>er</sup> avril).
- Le Conseil d'Etat demande qu'un rapport d'experts soit confié à Arthur Andersen pour déterminer si la BCV a pris des décisions stratégiques inopportunes dans le passé et pour préciser l'origine de ses pertes.

#### 17 avril

- Le Conseil d'Etat met fin avec effet au lendemain au mandat de Gilbert Duchoud et nomme M<sup>e</sup> Alain Hirsch, ancien professeur de droit commercial à l'Université de Genève et ancien membre de la CFB, à la présidence du Conseil d'administration.
- Suspension du cours de l'action BCV à la Bourse pendant 90 minutes.

#### 8 mai

- La BCV annonce un engagement de US\$ 49 millions dans l'affaire Allied Deals Plc – RBG International SA, une entreprise de négoce anglaise mise en cause dans une fraude sophistiquée.

#### 16 mai

- Le Conseil d'administration choisit un nouveau réviseur externe, KPMG Fides Peat SA.

#### 22 mai

Conférence de presse commune Etat de Vaud – BCV :

- Le Conseil d'Etat présente le rapport complémentaire d'Arthur Andersen sur l'origine des pertes subies par la BCV.
- L'étude montre que les risques assumés par la Banque ont été pris dans le cadre de sa mission au service de l'économie vaudoise et que le poids des crédits non performants a affecté la rentabilité de la BCV.
- Le Conseil d'Etat annonce qu'il votera la décharge en faveur des organes de la BCV à l'Assemblée générale.

#### 19 juin

- La BCV annonce le rachat aux autres actionnaires du capital d'Unicible, société qui gère l'informatique de quatre banques cantonales romandes.

#### 25 juin

- Le Grand Conseil adopte la révision de la loi sur la BCV, proposée par le Conseil d'Etat dans son rapport du 24 janvier. Le nouveau texte prévoit la suppression du Comité de banque et la réduction du nombre des administrateurs à 7, 9 ou 11.
- La société de notation Standard & Poor's confirme la note A- de la BCV.
- Le Conseil d'Etat annonce qu'il est prêt à souscrire la totalité de l'augmentation de capital de CHF 600 millions.

# La BCV, banque de détail

La BCV cultive la relation de proximité avec les habitants et les entreprises du canton.

La BCV doit être proche de ses clients. C'est sa mission de banque cantonale au service des personnes et des entreprises du canton. Ce sens de la relation a été non seulement récompensé par une fidélité sans faille, mais par une progression constante de la clientèle qui a dépassé, fin 2002, le demi-million de personnes.

## Une banque toujours plus accessible

Le réseau de distribution de la BCV, élément clé de sa proximité avec la clientèle, n'offre pas moins de 71 points de vente, 12 sites entièrement automatisés et 140 automates bancaires. La BCV est ainsi accessible en permanence. Ce réseau a été complété l'an passé par un «shop» bancaire à Allaman et par la transformation des points de vente de Vevey, de Lausanne-Chauderon et de Nyon en «banques ouvertes».

La plate-forme téléphonique et le site BCV-net participent à cette accessibilité tout en simplifiant la vie de nos clients. Ces derniers ont appelé la BCV plus d'un demi-million de fois en 2002, et le nombre de contrats signés par des clients en contact avec la Banque par Internet a presque doublé. Ainsi, près de la moitié de leurs opérations de paiement passent désormais par notre site internet, lequel est en constante amélioration.

## Au service des entreprises vaudoises

L'approche globale des besoins des entreprises dépasse la question de leur financement ou de la qualité des prestations du trafic des paiements. Avec elles, la relation de proximité s'étend aussi à la gestion de leur trésorerie, au placement de leurs avoirs et aux conseils dont leurs dirigeants peuvent avoir besoin pour gérer leur patrimoine.

Ce dialogue privilégié qu'entretient la BCV avec les entreprises favorise la stabilité des rapports. En 2002, les entreprises vaudoises lui ont prouvé leur fidélité en resserrant encore plus leurs liens d'affaires et en augmentant les avoirs déposés auprès de leur banque cantonale. Elles ont aussi réservé un excellent accueil au nouveau compte trésorerie entreprise et bien accepté le projet, lancé en milieu d'année, d'une appréciation plus élaborée de la solvabilité des entreprises et d'une meilleure maîtrise des risques inhérents aux crédits que la BCV leur accorde.

## Des processus simplifiés

Simplifier autant que faire se peut les processus est indispensable pour que la BCV remplisse avec une efficacité maximale sa mission au service de l'économie du canton. Elle entend donc réexaminer les procédures d'octroi et de gestion des crédits pour améliorer le service offert à sa clientèle.

Renforcer notre relation de proximité tout en nous conformant aux standards élevés nécessaires en matière de gestion des risques seront des éléments essentiels pour améliorer la qualité des liens que nous entretenons avec nos clients.

# La BCV, banque d'affaires

Dans les métiers du financement des grandes entreprises et du négoce international, la priorité est à l'approche sélective des affaires.

Les activités de banque d'affaires ont été marquées en 2002 par la fragilité des marchés et par des difficultés conjoncturelles croissantes. La fusion en cours des divisions commerciale et internationale permettra de mieux concentrer les activités de crédit, de s'engager plus sélectivement dans les entreprises non vaudoises et de sortir progressivement de certaines activités de financement.

## Le financement des entreprises

Les conditions de marché ont entraîné une baisse sensible des volumes d'affaires. Dans certains cas, des relations ont totalement cessé. Pour resserrer ses liens avec une clientèle essentiellement constituée de grandes entreprises vaudoises, le Département Corporate Banking a redoublé d'efforts pour améliorer le suivi qualitatif des dossiers et la gestion des processus de crédit. Hors du canton, la priorité est désormais donnée à une sélection des dossiers plus rigoureuse encore.

Dans les activités de conseil («corporate finance»), les opérations de fusions et acquisitions de notre filiale spécialisée Dimension Corporate Finance SA ont été plus soutenues en Suisse romande qu'outre-Sarine. Dans le financement et le conseil aux jeunes entreprises (*private equity*), l'accent a été mis sur la relation de proximité, la rapidité décisionnelle et la capacité de réponse aux besoins. Aujourd'hui, près de la moitié des moyens d'Initiative Capital SA, filiale spécialisée de la BCV créée en 1998, ont été investis dans des jeunes entreprises vaudoises actives dans les sciences de la vie, les télécommunications, les technologies de l'information et les médias.

## Le financement du négoce international

L'expertise et la réputation des équipes de la BCV ont été mises à l'épreuve. La baisse du dollar, la fragilité de tous les secteurs des matières premières, une escroquerie impliquant un de ses clients et les retombées, en termes d'image, du naufrage d'un pétrolier dont elle finançait partiellement la cargaison, ont touché la Banque dans l'un de ses axes de diversification de ses revenus.

Dans les métiers du financement naval et du négoce de matières premières, la BCV a choisi de privilégier une approche différenciée. Pour obéir aux grands objectifs de sa mission, elle se désengagera donc progressivement et de manière ordonnée du financement naval et du négoce de pétrole pour rester active dans les domaines de l'agroalimentaire et des métaux où sont présentes de nombreuses entreprises vaudoises et lémaniques spécialisées.

### 26 juin

- Assemblée générale des actionnaires de la BCV: 1376 actionnaires représentant 62,9% du capital approuvent les comptes de l'exercice 2001 et adoptent une augmentation de capital de CHF 600 millions pour renforcer les fonds propres.

### 2 juillet

- La BCV publie les modalités de son augmentation de capital.

### 17 juillet

- La BCV annonce, pour la maison mère, une perte nette de CHF 82 millions pour le 1<sup>er</sup> semestre 2002. Ce résultat inattendu provient d'un besoin de provisions nettement supérieur aux prévisions.

### 9 août

Les résultats de l'augmentation de capital sont publiés:

- l'Etat de Vaud détient désormais 67,89% du capital de la BCV;
- 9,4% des actions émises ont été souscrites par des investisseurs privés.

### 13 août

- La BCV abaisse ses taux hypothécaires de 0,25%. Le taux hypothécaire de référence passe à 3,75%.

### 23 août

- La BCV annonce ses résultats semestriels consolidés. La marche des affaires a été affectée de façon limitée par les marchés, mais le résultat net est négatif en raison de la prise en compte des besoins en provisions.

### 18 septembre

- La Direction générale de la BCV annonce qu'elle proposera au Conseil d'administration des mesures stratégiques et organisationnelles pour améliorer son efficacité opérationnelle. Dans ce contexte, trois directeurs généraux quittent leur fonction, la Division Etat-Major est supprimée et son responsable prend la fonction de chef du Département compliance. Une organisation transitoire est mise en place.
- Le Conseil d'Etat annonce un renouvellement du Conseil d'administration et sa réduction à sept membres.
- Dès lors, 13 administrateurs ont renoncé à leur mandat à la date du 30 octobre. Il s'agit de M<sup>mes</sup> Doris Cohen-Dumani, Christine Petitpierre et Nicola Thibaudeau, ainsi que de MM. Georges Burdet, Yves Christen, Alain Coutaz, Philippe Crottaz, Jean-Robert Guignard, Antoine Hoeffliger, Claude Morandi, Claude-Edouard Ogay, Jean-Claude Roch et Jean-Jacques Zaugg.

### 20 septembre

- Le Conseil d'Etat nomme Olivier Steimer, ancien membre du Directoire du Credit Suisse Financial Services et du Directoire du Credit Suisse Group, à la présidence du Conseil d'administration, avec effet au 30 octobre, en remplacement de M<sup>e</sup> Alain Hirsch.

- Le Conseil d'Etat complète sa représentation au Conseil d'administration en confirmant la nomination de MM. Paul Hasenfratz et Luc Recordon et en annonçant celle de Paul-André Sanglard, qui préside notamment le Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Jura.

### 4 octobre

- Le Conseil d'Etat nomme Alexandre Zeller, membre du Directoire du Credit Suisse Financial Services à Zurich, à la présidence de la Direction générale, avec effet au 1<sup>er</sup> novembre. Pierre Fischer devient vice-président et assumera la fonction de Chief Financial Officer.

### 29 octobre

- La BCV publie les résultats d'une analyse globale et approfondie des risques liés à ses activités qui fait apparaître un nouveau besoin en provisions de CHF 850 millions.
- La BCV et le Conseil d'Etat annoncent une augmentation de capital de CHF 1,25 milliard pour renforcer les fonds propres de la Banque. Cette opération se fera par une émission de bons de participation.
- Un expert neutre sera mandaté pour rechercher les éventuelles responsabilités dans l'apparition tardive des pertes dans les bilans de la BCV.

### 30 octobre

Assemblée générale extraordinaire:

- 1073 actionnaires représentant 79,15 % du capital approuvent les nouveaux statuts de la Banque et élisent trois nouveaux administrateurs. Il s'agit de M<sup>me</sup> Beth Krasna, administratrice-déléguée de Albert-Inc. SA à Lausanne, de M. André Pugin, administrateur-délégué de APCO Technologies SA à Vevey, et de M. Jean-Luc Strohm, directeur de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie à Lausanne.
- La loi sur la BCV du 20 juin 2002 entre en vigueur.

### 8 novembre

- Le Conseil d'Etat nomme M<sup>e</sup> Paolo Bernasconi comme expert neutre pour mener l'enquête sur la responsabilité à l'origine des pertes de la BCV.

### 15 novembre

- La BCV publie sa nouvelle organisation opérationnelle. La Banque dispose désormais de six divisions opérationnelles pour se concentrer sur ses métiers de base et avoir une structure de conduite conforme à sa taille.
- Un nouveau responsable de la Division Réseau est nommé en la personne de M. Jacques R. Meyer, avec rang de Directeur général adjoint, jusque-là membre du comité de direction régional de la région Ouest, à Nyon.

# La BCV, banque privée

Etre le gestionnaire de fortune de référence des Vaudois.

La BCV est restée en 2002 l'un des dix principaux acteurs bancaires sur le marché suisse de la gestion de patrimoines. Ses liens étroits avec la clientèle ont permis de stabiliser ses relations avec elle dans un environnement agité, notamment sur les marchés financiers suisses et internationaux. Dans ce métier, essentiel pour le développement harmonieux de la BCV, la priorité va à la concentration des forces pour satisfaire encore mieux les besoins individuels des clients.

## Une attention toute particulière à la clientèle privée

Le sens de la relation personnalisée et de l'écoute, que nos conseillers Private Banking cultivent avec leurs clients, a été fortement sollicité dans un effort permanent pour leur expliquer les effets de la tourmente sur les marchés boursiers et les rassurer sur les turbulences qu'a traversées la Banque.

Tout autant que la palette des produits proposés, la valeur ajoutée de la BCV repose aussi sur les conseils et l'attention prodiguée à chacun de ses clients dans une approche globale de leurs besoins patrimoniaux intégrant les aspects légaux, fiscaux, de prévoyance, d'organisation successorale et de financement.

Développée depuis plusieurs années, en synergie avec les départements d'Asset Management et de Financial Planning, cette approche professionnelle et cohérente justifie la confiance que ses clients accordent aux services de gestion de patrimoines privés de la BCV.

## Développement de la gestion institutionnelle

La BCV est leader sur le marché vaudois et développe sa présence auprès des acteurs professionnels d'autres cantons romands. Son expertise et les services complets en gestion et en administration de patrimoines qu'elle assure aux institutions de prévoyance et aux clients professionnels sont reconnus bien au-delà des frontières cantonales.

Dans un contexte tourmenté, les services de gestion du Département d'Asset Management ont été essentiels pour affirmer ce rôle de la BCV. Ainsi, en termes de résultats de la politique de placement, la BCV a pu s'inscrire dans la moyenne des établissements suisses. L'an passé, deux fonds de placement ont, par exemple, été classés les meilleurs dans leur catégorie pour leurs performances sur un an en franc suisse par l'agence Standard & Poor's. Dans ce domaine également, les conseillers ont pu se consacrer totalement à leurs clients pour les aider à affronter les turbulences des marchés financiers.

## Pour le développement harmonieux des activités du Groupe

Dans sa stratégie globale en matière de gestion de patrimoines, la BCV concentre ses forces sur ses activités en Suisse romande, ce qui lui permettra de mieux faire jouer la complémentarité de ses filiales, en Suisse et à l'étranger.

# La BCV, acteur des marchés financiers

Le conseil, une plus-value appréciée des clients.

Toutes les activités de la Banque sur les marchés monétaires et financiers sont regroupées dans la Division Trading qui gère et développe les activités de négoce d'actifs financiers pour le compte de la clientèle et de la Banque, dont elle assure aussi le refinancement sur les marchés de l'argent et des capitaux.

Ses collaborateurs exercent quatre métiers hautement spécialisés et riches en savoir-faire: la négociation d'instruments financiers; la gestion des positions de la Banque pour compte propre et à titre de teneur de marché (*market maker*); la création, la production et l'émission de nouveaux instruments financiers; la gestion opérationnelle du bilan de la Banque.

Ces métiers s'exercent sur les marchés des actions, des taux et des devises. Ils se déclinent en termes de produits purs, dérivés ou structurés et de services ou de conseils à haute valeur ajoutée. Ils génèrent des revenus substantiels pour la Banque dont la salle des marchés permet de proposer une offre étendue de produits et de services en ingénierie financière.

## Des marchés volatils

Comme l'exercice précédent, l'année 2002 a été marquée par une évolution mitigée des marchés. Les Bourses ont reculé pendant la plus grande partie de l'année alors que les marchés des taux et des devises ont été mieux soutenus. La volatilité sur les marchés boursiers et financiers est restée élevée. Les effets du comportement incertain des marchés ont pourtant été maîtrisés par les équipes en place et leur expertise a permis d'en exploiter toutes les possibilités.

Cet environnement perturbé a cependant déstabilisé la clientèle. En termes de volume, les marchés ont été animés essentiellement par des opérateurs professionnels, les investisseurs privés privilégiant la prudence dans leurs choix, voire sortant complètement de certaines positions. Dans ce contexte, nos spécialistes

ont utilisé au mieux les divers instruments à leur disposition pour gérer prudemment les risques et consolider leurs positions en proposant des produits structurés innovants et en mettant l'accent sur les conseils.

Pour fidéliser les clients, la palette de produits et services à haute valeur ajoutée doit être encore complétée. Ainsi, l'offre a été étoffée par l'ouverture d'une succursale de la Banque à Guernesey, dans les îles Anglo-Normandes. Ses premiers résultats laissent bien augurer de son activité dans les placements fiduciaires et la création de produits financiers structurés en monnaies étrangères.

## Chronologie 2002

### 27 novembre

- La BCV abaisse ses taux hypothécaires de 0,25%. Le taux hypothécaire de référence passe à 3,5% à la date du 1<sup>er</sup> mars 2003.

### 6 décembre

- Conformément à une décision de l'Assemblée générale du 30 octobre, les actions BCV au porteur sont échangées contre des actions nominatives.

### 19 décembre

- La BCV annonce que l'Assemblée générale extraordinaire appelée à se prononcer sur la seconde recapitalisation de la Banque aura lieu le 5 février 2003.

### 29 janvier 2003

- Le Conseil d'administration décide, à la lumière des conclusions de M<sup>e</sup> Paolo Bernasconi, qui avait été chargé par l'Etat et la Banque d'une expertise sur les responsabilités à l'origine des pertes de la BCV et de leur constatation tardive dans ses bilans, de se séparer avec effet immédiat de deux membres de la Direction générale ainsi que du chef du Département compliance.
- En outre, le secrétaire général et secrétaire du Conseil donne sa démission avec effet immédiat. Une organisation temporaire est mise en place.

### 3 février 2003

- Le Conseil d'Etat annonce la nomination de M. Paul Hasenfratz à la vice-présidence du Conseil d'administration et celle de M. Christian Monnier, sous-directeur au Département juridique, en qualité de secrétaire du conseil et de l'Assemblée générale ad interim. M. Monnier assume également la fonction de secrétaire général ad interim.

### 25 février 2003

- Le Conseil d'Etat, sur proposition du Conseil d'administration, nomme M. Jean-François Schwarz à la tête de la Division Entreprises, avec rang de Directeur général. M. Schwarz est entré en fonction le 5 mars.



# partenaire

## La BCV, partenaire du canton



**Vanessa, Roelof et Ralph,**  
étudiants HEG, Lausanne

Par la diversité de ses compétences, de ses métiers et de ses produits, en accompagnant ses clients dans la réalisation de leurs projets, la BCV accomplit sa mission première: contribuer au développement économique du canton de Vaud. Par essence banque de tous les Vaudois, la BCV a aussi une responsabilité d'entreprise citoyenne. C'est pourquoi elle s'engage activement dans la vie culturelle, sportive et sociale du canton.

En soutenant de nombreux projets et manifestations, la BCV encourage concrètement celles et ceux qui contribuent, par leur talent, au dynamisme, à la richesse et à la renommée de notre région.

# partenaire

## La BCV, partenaire du canton

La mission première de la BCV est de contribuer au développement du tissu économique du canton de Vaud. Elle accomplit cette tâche par la diversité de ses compétences, de ses métiers et de ses produits, en accompagnant ses clients dans la réalisation de leurs projets. Entreprise citoyenne, la Banque a également conscience de ses responsabilités vis-à-vis de l'ensemble de la communauté, raison pour laquelle elle s'engage activement dans la vie culturelle, sportive et sociale du canton. En soutenant de nombreux projets et manifestations de portée locale ou cantonale, la BCV donne des signes d'encouragement concrets aux femmes et aux hommes qui font le dynamisme, la richesse et la renommée de cette région.

### Un sponsoring dynamique

Tout au long de l'année, la BCV va à la rencontre des Vaudoises et des Vaudois, pour partager leurs moments de loisirs, de détente ou de réflexion. Du Théâtre de Vidy au Tour de Romandie, du Festival de la Cité au Forum de l'économie vaudoise, ce sont ainsi une trentaine d'événements culturels, sportifs ou sociaux qu'elle soutient. Ces engagements se font dans le respect des valeurs de proximité et d'adhésion populaire que la Banque entend promouvoir.

Symbole de cet esprit, la course pédestre des 20 km de Lausanne suscite depuis plus de vingt ans l'engouement toujours renouvelé des participants et des spectateurs. L'implication de la BCV dans son organisation et la décision d'offrir l'inscription aux milliers d'écoliers qui y participent comptent parmi les éléments moteurs de la réussite et de la continuité de cette manifestation.

Au cours des dernières années, la présence de la BCV dans certains événements emblématiques du canton s'est fortement développée. Alors que pendant longtemps, la Banque s'est contentée d'apporter son soutien financier

en veillant à une juste répartition géographique, elle est aujourd'hui un partenaire actif. Il s'agit en effet d'être présent sur le terrain pour valoriser les actions de sponsoring, par exemple en invitant des clients et des relations d'affaires. Cela implique également une visibilité accrue, de manière à renforcer la qualité des contacts avec le public vaudois.

### Moment fort en 2002:

#### Le Tour de Romandie

Des conditions météorologiques dantesques, une arrivée d'étape à Leysin dans la neige, un contre-la-montre final spectaculaire et plein de suspense dans les rues de la capitale olympique... Le Tour de Romandie 2002 restera une édition particulièrement marquante. Après avoir soutenu durant six ans la course cycliste «A Travers Lausanne», la BCV est devenue en 2002 le sponsor principal du Tour de Romandie. Cette épreuve, dont la réputation dépasse largement les frontières, est l'un des événements sportifs majeurs de Suisse romande. En s'engageant dans ce nouveau défi, la BCV renforce son image de dynamisme et de proximité. Sport ouvert à chacun, quels que soient son âge ou son niveau, le cyclisme jouit en effet d'une grande popularité. Le long des kilomètres du parcours ou devant leur poste de télévision, les spectateurs sont des milliers à vibrer lors des arrivées au sprint ou dans les ascensions.

### Accompagner les bénéficiaires dans leur développement

L'objectif de valorisation ainsi que la volonté de toucher un large public expliquent les critères de sélection qui prévalent dans le cadre du sponsoring. Décision a été prise de ne pas soutenir un sportif ou une équipe, mais plus largement d'appuyer l'organisation d'événements populaires, sportifs et culturels. De plus, des aides sont accordées au niveau cantonal à



**Kurt**, architecte, Lausanne

des associations culturelles ou à différents mouvements juniors. Au-delà du simple soutien financier, la BCV apporte aussi son professionnalisme et l'expérience accumulée par ses équipes au fil des années. L'objectif est d'établir un véritable partenariat entre le sponsor et le bénéficiaire, à l'avantage de tous. Pour cette raison, l'engagement de la Banque porte en général sur une période d'au moins trois ans, période qui permet au bénéficiaire d'améliorer ses structures et de se développer. Il est important de mettre tous les atouts de son côté pour que la manifestation perdure et s'améliore, à la fois dans l'intérêt des organisateurs et dans celui du sponsor qui peut espérer de meilleures retombées.

### **Dons et mécénat**

Si le sponsoring et les opérations de relations publiques contribuent à promouvoir l'image de la Banque, d'autres actions se font d'une

manière beaucoup plus discrète. Plusieurs associations caritatives et institutions de bienfaisance bénéficient ainsi d'une aide indispensable à la poursuite de leurs tâches, certes difficiles mais si précieuses. En outre, au niveau scolaire, de nombreux prix visent à promouvoir la formation et à saluer le travail ou le mérite de certains élèves.

Sur le plan artistique, des dons sont également accordés, qui permettent à des associations ou à des troupes d'évoluer sur les voies parfois sinueuses de l'innovation et de la créativité. Ce mécénat concerne tout spécialement les arts de la scène, si foisonnants dans le canton et dont la réputation a franchi ses frontières. Pensons par exemple, dans le domaine de la danse, au succès rencontré sur les scènes européennes par les dernières créations de la Compagnie Philippe Saire ou de la Compagnie Nomade. La BCV est heureuse et fière d'accompagner ces artistes dans leurs spectacles originaux.



André, agriculteur, Payerne

## Fondation BCV

Créée en 1995, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Banque, la Fondation BCV a pour vocation de soutenir des actions d'importance et d'un niveau qualitatif élevé. Présidé par Pierre-Alain Tâche, le Conseil de Fondation récompense et encourage chaque année des associations humanitaires ou caritatives, des projets culturels ou artistiques ainsi que des programmes de recherche scientifique.

La Fondation BCV sélectionne elle-même en toute liberté les actions qu'elle souhaite distinguer, en excluant de sa sélection toute candidature spontanée.

## Réunir les habitants du canton

Les Vaudois aiment la fête et apprécient les moments de convivialité et de retrouvailles, qui prennent souvent la forme de grands rassemblements populaires. Dans cet esprit, la BCV s'engage lors des grandes fêtes cantonales, qu'elles soient sportives (gymnastique et tir) ou culturelles (musique et chant). En partageant ces moments forts, la Banque dit sa reconnaissance à tous ceux qui répètent ou s'entraînent chaque semaine et animent ainsi la vie sociale de leur village ou de leur région.

La présence de la Banque est également très concrète dans les rendez-vous historiques des Vaudois, ceux qui marquent souvent toute une génération: il suffit de penser ici à la Journée cantonale lors d'Expo.02 ou encore à la Fête des Vignerons dont le souvenir reste vivace.

Dans le cadre de la politique globale de soutien, les responsables des points de vente de la BCV peuvent également promouvoir des événements plus locaux et ainsi contribuer à la richesse et à la vitalité des activités sociales et sportives du canton.

## Moment fort en 2002:

### L'exposition BCV-ART

Au début 2002, le Musée Jenisch de Vevey a servi de cadre à une grande exposition regroupant une sélection des œuvres acquises par la Collection BCV-ART au cours de la décennie précédente. Le public a pu découvrir des œuvres de qualité, souvent surprenantes par leur diversité. Cette exposition a aussi permis de mettre en lumière l'esprit d'innovation artistique toujours à l'œuvre dans le canton.

A la BCV, les arts plastiques sont pleinement intégrés à la culture d'entreprise: il est usuel d'admirer des sculptures ou des peintures dans les bureaux, dans les salons de réception ou à l'entrée des différents points de vente. Au fil des ans, et grâce à une politique d'achat clairement définie, la Banque a rassemblé de multiples œuvres d'artistes ayant des liens étroits avec le canton de Vaud. Par là, elle marque sa volonté de s'intégrer dans la vie culturelle en soutenant différentes formes d'expressions artistiques.

De la peinture à la sculpture, du dessin à la céramique, la Collection BCV-ART regroupe quelque 2000 œuvres. Si elle comprend quelques œuvres anciennes, elle accorde surtout une large place à la création contemporaine. Partie intégrante du patrimoine vaudois, elle est aujourd'hui reconnue pour sa valeur et son intérêt bien au-delà des frontières cantonales.

**Catherine et Mathilde**, mère  
de famille, Lausanne



### Une reconnaissance au-delà des frontières

En soutenant des acteurs de la vie culturelle et sportive établis en terre vaudoise, la BCV permet de jeter des ponts au-delà des limites du canton. La renommée internationale dont jouissent le Théâtre de Vidy ou le Tour de Romandie propage une image dynamique et créative de toute la région.

Attachée à ses racines mais ouverte sur le monde, la BCV entend, dans le cadre de ses objectifs, contribuer pleinement au rayonnement du canton de Vaud, avec l'espoir que chaque Vaudoise et chaque Vaudois trouvera les conditions nécessaires à sa réussite, qu'elle soit économique, culturelle, sportive ou tout simplement personnelle.



# organisation

## L'organisation de la BCV



La nouvelle stratégie de la BCV est de se concentrer essentiellement sur ses métiers de base – la collecte de l'épargne, le financement de l'économie et la gestion de patrimoines.

La BCV veut être plus professionnelle, plus efficace, plus proche et plus compacte pour consolider son rôle et sa position de leader sur le marché bancaire vaudois et pour mieux servir ses clients et ses actionnaires.

La nouvelle organisation de la BCV répond à ces objectifs et lui permet de mieux exploiter son savoir-faire en générant les synergies nécessaires à son développement.

**Yves**, conseiller à la clientèle,  
BCV Yverdon-les-Bains

# organes

## Les organes de la Banque



Denis, antiquaire, Avenches

L'année 2002 a été marquée par une refonte complète des organes dirigeants de la Banque au niveau des structures comme des personnes. Sur le plan des structures, une révision partielle de la Loi sur la BCV a été votée par le Grand Conseil au mois de juin. Elle a entraîné, une fois l'adaptation nécessaire des statuts adoptée par l'Assemblée générale extraordinaire du 30 octobre, la suppression du Comité de banque et la réduction à sept du nombre des membres du Conseil d'administration.

Le Conseil a en outre créé en son sein un Comité d'audit et un Comité de rémunération, de promotion et de nomination. Le premier est chargé notamment de prendre connaissance des comptes et des rapports des organes de révision externe et interne, ainsi que des rapports sur l'évolution des risques, et d'examiner les rapports du Compliance Officer. Le second élabore le profil requis pour le Président et les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale, et prépare des propositions pour la sélection et l'engagement des hauts responsables de la Banque. Il examine aussi le système d'indemnités du Conseil d'administration et prépare les décisions du Conseil sur les salaires et bonus de la Direction générale.

Une réorganisation de la Direction générale est également intervenue à la mi-novembre, donnant à la Banque une structure opérationnelle conforme à l'objectif de recentrage sur ses trois métiers de base, à savoir la collecte de l'épargne, le financement des entreprises et la gestion de patrimoines.

**Les principaux changements décidés dans ce contexte sont les suivants:**

- La majorité des services réunis précédemment au sein de la Division Etat-major – ressources humaines, communication, compliance et juridique – ont été placés directement sous la responsabilité du Président de la Direction générale.

- L'ancienne Division Planification & Contrôle a vu ses compétences s'élargir avec l'intégration des départements Risk & Return Management et Affaires spéciales.
- Les anciennes Divisions Internationale et Commerciale ont été réunies dans une nouvelle Division Entreprises.
- L'ensemble des services s'occupant de gestion de patrimoines ont été regroupés au sein de la Division Gestion privée et institutionnelle.
- La Division Réseau a été partiellement réorganisée avec la séparation de la Région Centre en deux entités, la région Lausanne et la région Centre. M. Jacques R. Meyer, ancien responsable de la Région Ouest, a été nommé à la tête de cette Division avec rang de Directeur général adjoint.

A la suite de ces changements, la composition des organes supérieurs de la Banque est la suivante (voir page ci-contre):

## Conseil d'administration (depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2002)

		Limite légale du mandat
■	<b>Conseil d'administration</b>	
	<b>Président:</b> Olivier Steimer*	Licencié en droit, Lausanne 2018
	<b>Vice-Président:</b> Paul Hasenfratz*	Ancien Président de la Direction générale de la Banque Cantonale de Zurich, Wallisellen 2012
■	<b>Membres</b>	
	Beth Krasna	Administratrice-déléguée de Albert-Inc. SA, Lausanne 2018
	André Pugin	Administrateur-délégué de APCO Technologies SA, Vevey 2017
	Luc Recordon*	Avocat, député au Grand Conseil vaudois, Lausanne 2018
	Paul-André Sanglard*	Administrateur de sociétés, Porrentruy 2018
	Jean-Luc Strohm	Directeur de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, Lausanne 2011
	<b>Secrétaire:</b> Christian Monnier	Secrétaire général (a. i.) 2011
	<p>* Membres du Conseil dont la nomination dépend du Conseil d'Etat, l'élection des autres étant de la compétence de l'Assemblée générale.</p> <p><b>Note:</b> Jusqu'au 30 octobre 2002, le Conseil d'administration avait la composition suivante: M. Gilbert Duchoud, président (jusqu'au 18 avril 2002); M<sup>r</sup> Alain Hirsch, président (dès le 18 avril 2002); Georges Burdet, vice-président; M<sup>mes</sup> Doris Cohen-Dumani, Christine Petitpierre et Nicola Thibaudeau, membres, et MM. Yves Christen, Alain Coutaz, Philippe Crottaz, Jean-Robert Guignard, Antoine Hoefliger, Paul Hasenfratz, Claude Morandi, Claude-Edouard Ogay, Luc Recordon, Jean-Claude Roch et Jean-Jacques Zaugg, membres. Quant au Comité de banque, il était constitué de MM. Alain Hirsch (M. Gilbert Duchoud, jusqu'au 18 avril 2002), Georges Burdet, Alain Coutaz, Paul Hasenfratz, Luc Recordon et Jean-Claude Roch.</p>	
■	<b>Direction générale</b>	
	Président	Alexandre Zeller
	Directeurs généraux	Jacques Brossard Philippe Sauthier Jean-François Schwarz (depuis le 5.3.2003)
	Directeurs généraux adjoints	Olivier Cavaleri
	Secrétaire général	Jacques R. Meyer Christian Monnier (a. i.)
■	<b>Contrôle</b>	
	Organe de révision et réviseur du groupe	KPMG Fides Peat SA, Genève
	Révision interne	Jean Gravina

# divisions

## Organisation des Divisions

Pendant la plus grande partie de l'année 2002, la BCV a été organisée autour de huit Divisions sous la présidence de Pierre Fischer, Président de la Direction générale, auquel était directement rattaché le Département E-Services.

### Cette organisation était la suivante:

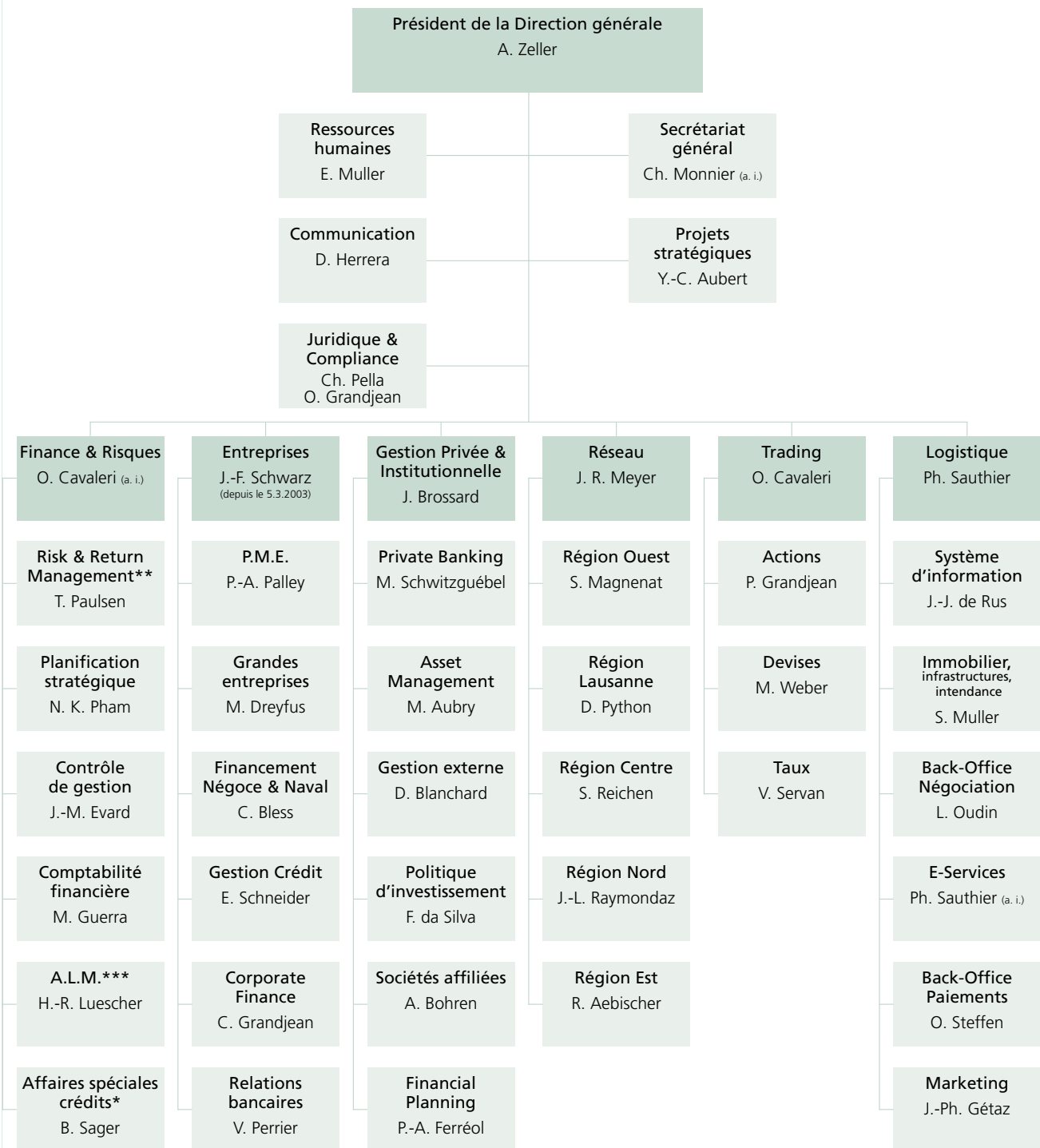
- La **Division Etat-Major**, sous la responsabilité de Bernard Kraehenbuhl, regroupait les services généraux (ressources humaines, juridique, compliance, conseiller économique, communication et marketing).
- La **Division Planification et Contrôle**, sous la direction de Jean-Pierre Schrepfer, supervisait les départements de Planification stratégique, de Contrôle de gestion, de Comptabilité financière et de Gestion du bilan.
- La **Division Commerciale**, animée par Daniel Crausaz, comprenait les activités de crédits aux PME, les Affaires spéciales, la Centrale crédits, les affaires avec les corporations de droit public et les affaires commerciales dans les quatre régions du canton.
- La **Division Réseau**, supervisée par Jean-Philippe Thonney, rassemblait les activités de banque de réseau avec la clientèle de détail.
- La **Division Internationale**, dirigée par Ralph Ziegler, se consacrait à la clientèle de grandes entreprises, aux financements internationaux, aux activités de Corporate Finance et aux relations bancaires. Elle était aussi responsable du bureau de représentation de la BCV à Athènes.
- La **Division Financière**, conduite par Jacques Brossard, contrôlait toutes les activités de gestion des patrimoines privés et institutionnels, de la gestion externe, du développement du Groupe BCV à l'étranger (France, Espagne, Italie) et des bureaux de représentation à Hong Kong et à Singapour.
- La **Division Trading**, menée par Olivier Cavaleri, s'occupait des marchés actions, devises et taux.

- La **Division Logistique**, régie par Philippe Sauthier, était responsable de l'organisation de la Banque, de son informatique, des infrastructures immobilières, des départements de Back-offices crédits et titres et du Trafic des paiements.

En date du 15 novembre 2002, une nouvelle organisation a été mise en place selon l'organigramme ci-contre :

# organigramme

## Organigramme des Divisions



■ Divisions    ■ Départements

\* Rattaché provisoirement au Président de la Direction générale.

\*\* Rattaché provisoirement à la Division Logistique.

\*\*\* Asset & Liability Management

# réseau

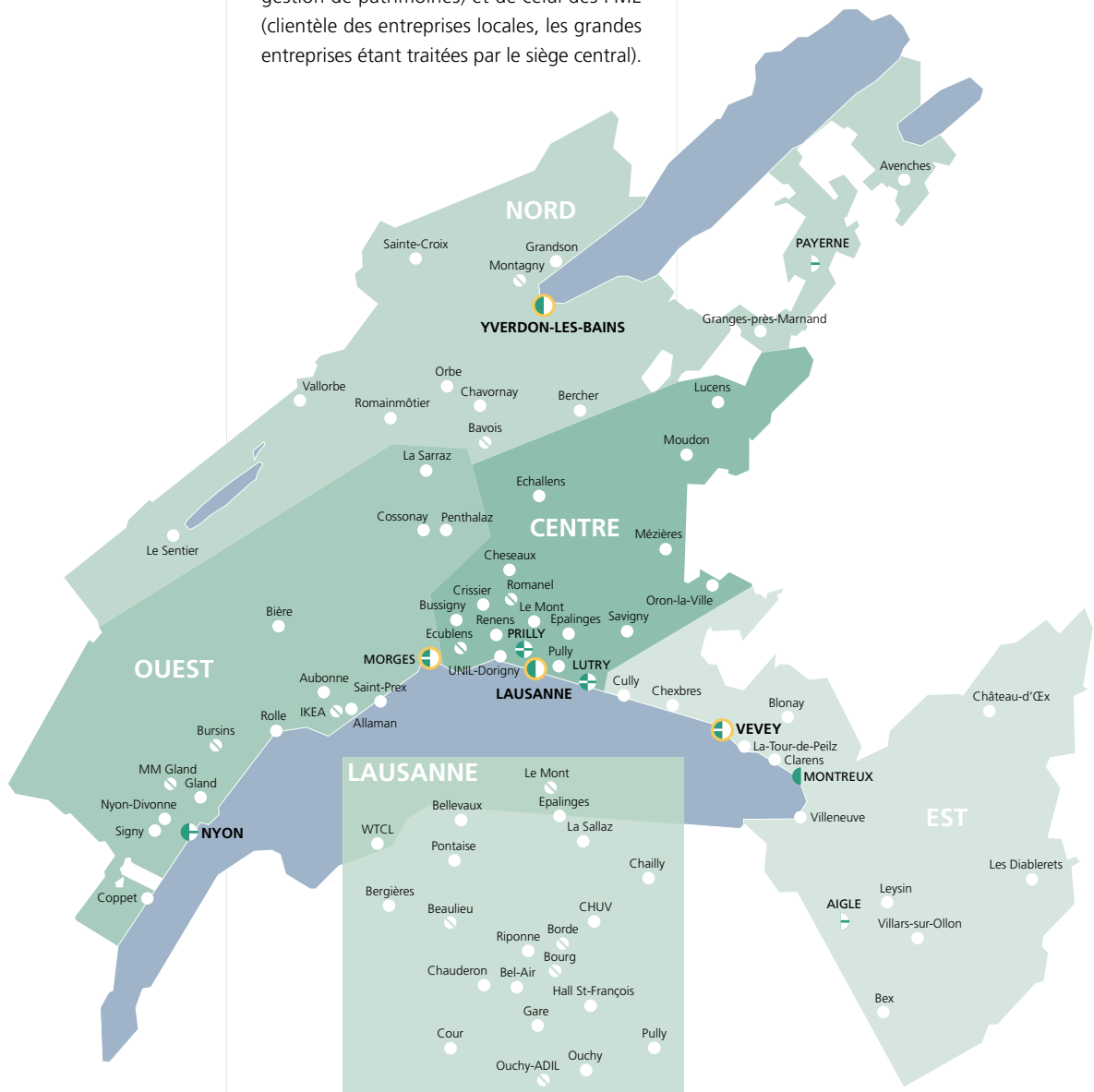
## Organisation du réseau

### Organisation du réseau

Le réseau de la BCV, riche de 71 points de vente, est réparti en cinq régions géographiques. Chaque région est dirigée par un comité de direction régional composé de trois membres qui sont les responsables respectivement du marché des particuliers (clientèle d'épargnants), de celui des privés (clientèle de gestion de patrimoines) et de celui des PME (clientèle des entreprises locales, les grandes entreprises étant traitées par le siège central).

### Légende

- Points de vente
- ⊗ Zones automatiques
- Ⓜ Centres de conseils spécialisés PRIVATE BANKING avec présence d'un Responsable Régional de Marché (RRM)
- Ⓜ Centres de conseils spécialisés PRIVATE BANKING
- Ⓜ Centres de conseils spécialisés PME avec présence d'un Responsable Régional de Marché (RRM)
- Ⓜ Centres de conseils spécialisés PME
- CRAC – Centre Régional Analyses Crédits



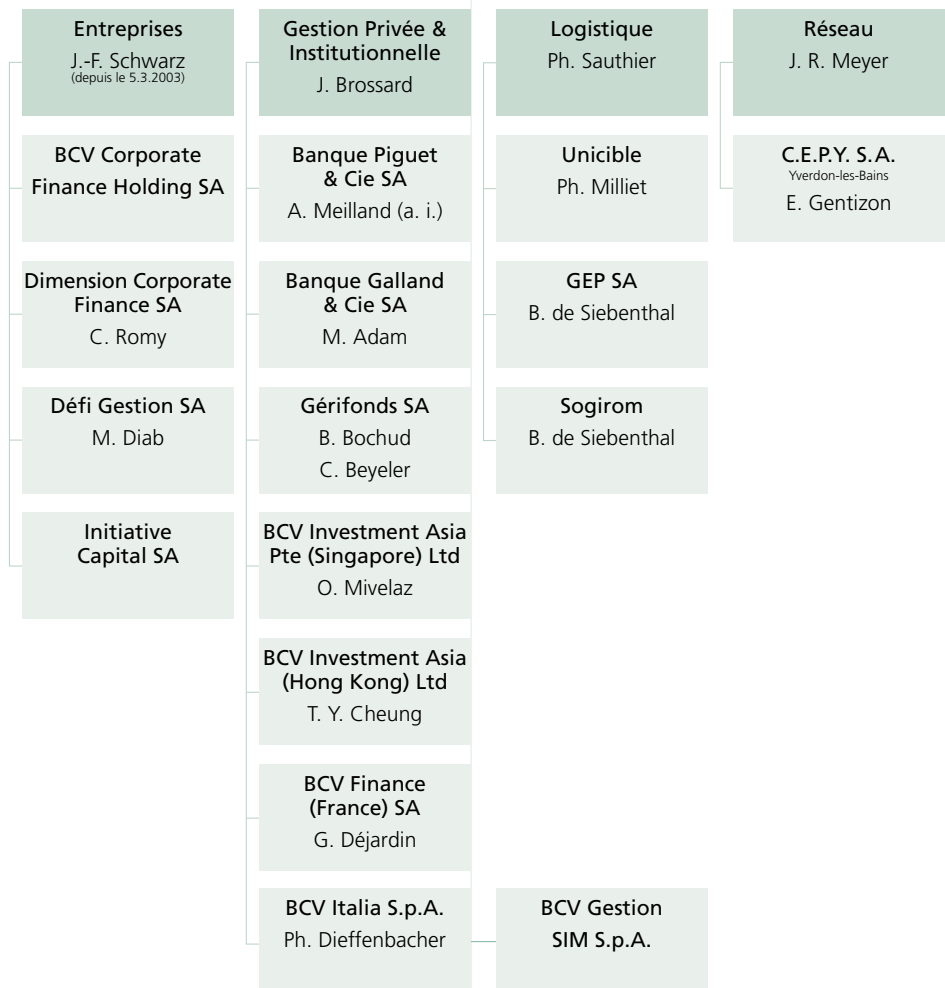
		Points de vente		
■	<b>Région Est</b>			
	<b>Comité de direction régional</b> René Aebischer Philippe Barras Jean-Daniel Jayet	Marché des particuliers Marché des PME Marché des privés	Aigle Bex Château-d'Oex Chexbres/Blonay Clarens Les Diablerets Leysin Montreux La Tour-de-Peilz Vevey/Vevey-Nestlé Villars Villeneuve	André Osenda Pierre Rochat Marcel Pilet Olivier Guex Jean-Claude Guignard Paul-André Nicolier Patrick Gaschen Francis Gonzalez Pierre-Alain Favre Alberto Roman Pascal Dupont Willy Genoud
■	<b>Région Nord</b>			
	<b>Comité de direction régional</b> Jean-Luc Raymondaz Bernard Mettraux Jacques Winter	Marché des particuliers Marché des PME Marché des privés	Avenches Chavornay Grandson Orbe Payerne/Granges-près-Marnand Sainte-Croix Le Sentier Vallorbe/Romainmôtier Yverdon-les-Bains	Claude-Eric Jan Valérie Jaggi Michel Guillet Jean-Michel Steiner Philippe Reymond  Philippe Meystre Joël Augsburgger Jacques-A. Chezeaux Jean Panès
■	<b>Région Ouest</b>			
	<b>Comité de direction régional</b> Steve Magnenat Jean-Daniel Gebhard Jean-Michel Isoz	Marché des particuliers Marché des PME Marché des privés	Allaman Aubonne/Bière Coppet Cossonay Gland Morges-Hôtel de Ville/ Morges-Charpentiers Nyon Nyon (rte de Divonne) Penthaz Rolle Saint-Prex La Sarraz Signy	Philippe Diserens (a. i.) Philippe Blanc Nicolas Christe Alain Bonzon Steve Magnenat (a. i.) Marc-Antoine Chollet  Alain Maeder Laurent Christinet Laurent Schneiter Philippe Diserens Pierrette Jatton Cornut Cédric Michel Séverine Gretler

		Points de vente		
■	<b>Région Centre</b>			
	<b>Comité de direction régional</b> Serge Reichen Pierre-Alfred Palley Pascal Aubry Olivier Engler Cyril Saulnier	Marché des particuliers Marché des PME Marché des privés	Bussigny Cheseaux Crissier Cully Echallens/Bercher Lutry  Moudon/Lucens  Oron/Mézières Prilly/UNIL Renens Savigny	Laurent Cuénez Eric Monney Patrick Favre Jacques-H. Boillet Alexandre Berthoud Serge Reichen (a. i.) Sébastien Rod <small>dés le 1.5.2003</small> Philippe Vauthey <small>depuis le 1.3.2003</small> Fabrice Chollet Christian Miserez Jean-Claude Ansermet Rodolphe Platel
■	<b>Région Lausanne</b>			
	<b>Comité de direction régional</b> Didier Python Pierre-Alfred Palley Pascal Aubry Olivier Engler Cyril Saulnier	Marché des particuliers Marché des PME Marché des privés	Bellevaux/WTCL Bergières Chailly Chauderon/Bel-Air/ Riponne Av. de Cour Epalinges Gare Ouchy Pontaise Pully St-François La Sallaz/CHUV	Daniel Grandchamp Robert Gabriel Christian Corti Sandra Chaperon  Bertrand Caillat Miguel Abellan Didier Python (a. i.) Philippe Milliquet Didier Python (a. i.) Bernard Sturny Philippe Blanc Patrick Crausaz

# groupe BCV

## Organigramme du Groupe BCV

Les principales filiales sont placées sous la responsabilité d'un membre de la Direction générale de la BCV, en fonction de leur domaine d'activité, selon le schéma suivant :



# comptes

## Comptes consolidés du Groupe

### Bilan consolidé au 31 décembre

	Notes*	2002	2001
		en milliers de CHF	en milliers de CHF
<b>Actifs</b>			
Liquidités	13	399 107	612 863
Créances résultant de papiers monétaires	1/13	269 684	102 596
Créances sur les banques	13	3 028 475	3 550 896
Créances sur la clientèle	2/13	9 245 914	10 117 432
Créances hypothécaires	2/13	15 780 219	15 868 076
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	3/13	1 107 343	1 080 007
Immobilisations financières	3/13	1 916 849	2 249 050
Participations non consolidées	3/4	44 966	66 608
Immobilisations corporelles	4	789 659	697 014
Goodwill	4	53 427	59 967
Comptes de régularisation		196 583	209 205
Autres actifs	3	2 306 024	1 489 825
<b>Total des actifs</b>	5/10/11/12	<b>35 138 250</b>	<b>36 103 539</b>
Total des créances de rang subordonné		119 442	109 777
Total des créances sur les participations non consolidées et les participants qualifiés		116 153	564 681
dont total des créances sur le Canton de Vaud		71 976	432 443
<b>Passifs</b>			
Engagements résultant de papiers monétaires	13	1 206	849
Engagements envers les banques	13	2 130 900	3 489 157
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	13	8 339 669	8 516 220
Autres engagements envers la clientèle	13	8 201 937	8 084 658
Obligations de caisse	13	576 580	625 042
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	7/13	10 089 733	10 272 815
Comptes de régularisation		235 991	282 505
Autres passifs	3	1 947 072	1 673 810
Correctifs de valeurs et provisions	8	2 448 173	1 659 499
<b>Total des fonds étrangers</b>	6	<b>33 971 261</b>	<b>34 604 555</b>
Réserves pour risques bancaires généraux	8	253 524	29 000
Capital social		1 061 010	589 450
Réserves issues du capital		633 862	477 000
Réserves issues du bénéfice		398 591	757 725
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres		19 658	27 262
Perte du Groupe		-1 199 656	-381 453
dont part des intérêts minoritaires dans le résultat du Groupe		456	4 239
<b>Total des fonds propres</b>	9	<b>1 166 989</b>	<b>1 498 984</b>
<b>Total des passifs</b>	11/12	<b>35 138 250</b>	<b>36 103 539</b>
Total des engagements de rang subordonné		775 000	815 000
Total des engagements envers les participations non consolidées et les participants qualifiés		58 057	61 672
dont total des engagements envers le Canton de Vaud		54 963	47 904
<b>Opérations hors bilan consolidées</b>			
Engagements conditionnels	2/16	1 110 663	1 540 767
Engagements irrévocables	2	202 798	226 466
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	2	111 799	115 484
Crédits par engagement	2/17	28 669	42 366
Opérations fiduciaires	18	1 763 156	2 775 042
Instruments financiers dérivés	19		
Valeurs de remplacement positives		2 170 722	1 249 642
Valeurs de remplacement négatives		1 366 435	1 213 644
Montants du sous-jacent		56 264 046	68 238 068

\* Les commentaires relatifs à ces notes se trouvent dans le document «La BCV en 2002 – Rapport de gestion», pp. 46 à 57.

		<b>Compte de résultat consolidé</b>		
		<b>2002</b>	<b>2001</b>	
		Notes*	en milliers de CHF	en milliers de CHF
<b>Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire</b>				
<b>■ Résultat des opérations d'intérêts</b>				
			1 044 782	1 266 175
			45 352	55 240
			-661 474	-885 789
	20/21/29		<b>428 660</b>	<b>435 626</b>
<b>■ Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>				
			59 022	56 318
			271 490	311 193
			23 965	19 612
			-78 401	-90 558
	29		<b>276 076</b>	<b>296 565</b>
	22		<b>60 447</b>	<b>-18 227</b>
<b>■ Autres résultats ordinaires</b>				
			22 040	120 120
			8 431	7 386
			5 226	4 402
			3 205	2 984
			19 072	15 193
			89 315	46 568
			-45 573	-63 709
			<b>93 285</b>	<b>125 558</b>
			<b>858 468</b>	<b>839 522</b>
<b>■ Charges d'exploitation</b>				
	23/29		-346 515	-316 135
	24/29		-191 989	-193 657
			<b>-538 504</b>	<b>-509 792</b>
			<b>319 964</b>	<b>329 730</b>
	25		-107 646	-100 740
	8/26		-1 184 414	-1 226 185
			<b>-972 096</b>	<b>-997 195</b>
	27		31 668	699 901
	28		-251 268	-74 591
			-7 960	-9 568
			<b>-1 199 656</b>	<b>-381 453</b>
			456	4 239

\* Les commentaires relatifs à ces notes se trouvent dans le document «La BCV en 2002 – Rapport de gestion», pp. 46 à 57.

# impresum

## Impressum



**Siège social**

Place Saint-François 14  
Case postale 300  
CH-1001 Lausanne

Téléphone: +41 0848 808 880  
Téléfax: +41 21 212 15 96  
Télex: 454 304 bcvl ch  
Internet: [www.bcv.ch](http://www.bcv.ch)  
e-mail: [info@bcv.ch](mailto:info@bcv.ch)

### **Catherine Gailloud, photographe**

Vaudoise d'origine et de cœur, Catherine Gailloud a longtemps vécu outre-Atlantique. Boursière de l'Academy of Art de San Francisco de 1988 à 1991, elle y obtient un Master of Fine Arts en photographie, ainsi que de nombreuses distinctions. Parallèlement, elle commence une carrière de free-lance, et devient studio manager dans un studio de photographie commerciale. Dès 1998, elle est également chargée de cours à l'Academy of Art de San Francisco. Avec pour bagage une solide expérience au contact de clients prestigieux, elle décide de revenir en Suisse en 2001. Elle y poursuit actuellement sa carrière de photographe free-lance.

### **Remerciements**

La BCV remercie les sociétés et l'établissement qui ont participé aux prises de vue illustrant ce document :

- Bobst Group SA, Lausanne
- Logitech Europe SA, Romanel-sur-Morges
- Hôtel Bristol, Villars-sur-Ollon
- Hôtel Royal Plaza, Montreux
- HEG-Vd, Lausanne
- Dictagène SA, Epalinges

Rédaction et coordination  
Département Communication

Création et réalisation  
[www.angebault-portenier.ch](http://www.angebault-portenier.ch), Lausanne

Photographies  
Catherine Gailloud

Impression  
Entreprise d'arts graphiques Jean Genoud SA,  
Le Mont-sur-Lausanne

© BCV, avril 2003



